# V3 PROPIAC

## 38 km, 1300 m de dénivelé,  11 cols

**Départ :** Au col de Propiac, 13 km et 20 minutes pour la mise en place, coordonnées GPS Parking : N44° 16.568' E5° 10.864'. Si vous ne souhaitez pas terminer par la montée du col, il est possible de se garer au parking Le Plan à droite à l'entrée ouest de Propiac.

Rejoindre la D938 par le contournement de Vaison en direction de Nyons. Au rond-point prendre la D71 direction Puymeras puis Mérindol les Oliviers par la D147 jusqu'au col de Propiac.

**Carte :** IGN TOP25 3139OT

**Intérêts :** Parcours à l'écart des routes à grande circulation, visite la vallée de l'Eyguemarse qui accueille de nombreux vergers (vignes, abricotiers, amandiers, grenadiers, …)

**Descriptif :** Parcours très roulant cyclable à 95% et réalisable en gravel comprenant 25% de route, 73% de pistes et 2% de sentiers

Au col de Propiac, prendre à droite la route pentue qui s'élève vers le vieux village. En haut de la montée prendre à droite une piste R1-2 qui rejoint le **Col des Mines FR- 26-0625a**. Continuer sur la piste qui se dégrade tout en restant cyclable. Au carrefour prendre à gauche en montée, puis courte descente et remonter à droite pour prendre la piste en face dans l'épingle à cheveux suivante. À l'extrémité de la piste, prendre, à droite, en descente un sentier (S2) bien marqué, cyclable au début, avec des passages plus délicats (S3) surtout si le terrain est humide. Ce sentier rejoint le **Pas de Beynet FR-26-0550c**. Continuer à droite sur l'excellente piste avec des passages très pentus, sans oublier un A/R de 300 mètres à droite pour le **Pas de Chauvet FR-26-0703**. Continuer la piste, pour rejoindre le **Pas de Maneyrolle FR-26-0706,** ensuite la piste se redresse pour quelques passages bien pentus nécessitant du poussage. Au niveau d'un verger d'amandiers, poursuivre tout droit pour aller visiter en A/R

le **Col du Gros Moure FR-26-0811**. De retour au champ d'amandiers, descendre à gauche par une belle piste en lacets qui rejoint le chemin goudronné de Vélouze et continuer la descente pour rejoindre la D347. Environ 200 m avant le croisement de la D347, au km 12 à gauche de la route, on trouve un point d'eau entre 2 cyprès à droite du portail d'un petit cimetière. Remonter la route de la Vôte (D347) jusqu'au passage à gué de l'Eyguemarse . Après ce gué, prendre à droite la route qui s'élève rapidement. Ne ratez pas au détour d'un virage la vue magnifique sur la chapelle Saint-Jean d'Ollon blottie contre son rocher perché. À la fin du goudron, prendre dans une épingle à cheveux la bonne piste à gauche que l'on suit jusqu'à un carrefour où l'on prend une piste à droite pour continuer la montée. La pente s'adoucit pour le dernier kilomètre avant le col de la Croix. Avant ce col prendre à gauche une piste plus champêtre qui reste cyclable jusqu'au **Col des Moulins FR-26-0850c**. Au col, demi-tour pour rejoindre le **Col de la Croix FR-26-0781** et continuer tout droit sur une piste en légère montée puis descendante avec des passages caillouteux. Au carrefour, à la cote IGN 694, prendre la piste à gauche, montante puis descendante pour rejoindre dans un champ de grenadiers le **Col de la Viare FR-26-0690d**. Revenir par la même piste à la cote 694 pour prendre à gauche la piste qui descend rapidement. **Attention dans la descente nous avons trouvé plusieurs clôtures électriques anti-sangliers en travers de la piste. Soyez prudents !** Descendre cette piste jusqu'à Benivay-Ollon où l'on retrouve le goudron, puis la D347 à gauche pour descendre à Propiac. Prendre à gauche la D147 sur 200 m pour bifurquer à droite sur une piste qui franchit à gué le ruisseau de Beauvoisin, la piste est bonne, mais la pente très violente nécessite plusieurs poussages pour franchir le **Col de l'Auzière FR-26-0501.** La deuxième partie pour atteindre le **Col de Roche d'Oie FR-26-0525**, d'abord en montée puis en descente est cyclable. Après le retour sur la D147, on prend à gauche pour traverser Propiac et remonter le **Col de Propiac FR-26-0526** par la D147.

**Avertissement :** Attention aux clôtures dans la descente sur Benivay-Ollon

**Point d'eau** sur le parcours au cimetière du quartier Notre Dame (km 12)

*Reconnaissance le 11 Juillet 2024 par Alain THIBON et Alain BENOIST*

*Texte et Photos @ A.BENOIST*

PROPIAC #18889120

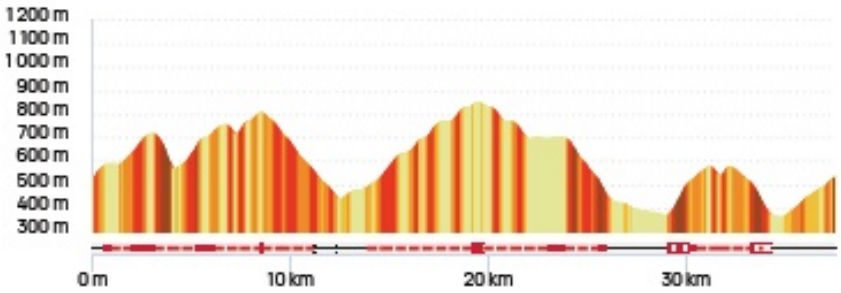


Le droit de reproduction est strictement réservé à un usage personnel et privé. Lors de la pratique de votre activité, veillez à respecter les propriétés et chemins privés et assurez-vous de la praticabilité du parcours.